

Annexe web 2:
Estimations des augmentations de coûts
- Mise à jour

1. Le PTB 2020-2021 prévoit des augmentations, qui font partie intégrante du montant global du budget. Au cours des mois qui suivent la publication du projet de budget, le Secrétariat effectue un suivi des tendances et décisions qui pourraient avoir une incidence sur les augmentations de coûts prévues pour 2020-2021. Toute nouvelle donnée ou décision qui entraîne un changement notable par rapport aux hypothèses et aux estimations relatives aux augmentations de coûts initialement retenues est communiquée aux organes directeurs.

2. Le Comité financier, à sa session d'avril 2019, a effectué un examen technique approfondi des augmentations de coûts prévues, estimées à 19,8 millions d'USD, dont 14,1 millions d'USD concernant le personnel et 5,7 millions d'USD les biens et services¹. La Conférence a encouragé un suivi continu des hypothèses d'augmentation des coûts et une nouvelle étude des solutions qui permettraient de réaliser des économies et des gains d'efficacité².

3. La présente *Annexe web* fait le point sur les augmentations de coûts prévues pour 2020-2021.

Variations de coûts: personnel

4. L'Organisation a évalué l'incidence qu'auront sur les dépenses de personnel la mise en œuvre des décisions récentes qui découlent des recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) (Rapport annuel pour 2019), et les grandes orientations récemment définies par le Directeur général. Six domaines ont entraîné soit une augmentation soit une diminution des estimations de dépenses de personnel (voir le *Tableau 1*). Pour trois de ces domaines une correction a été apportée aux dépenses de personnel effectives de l'exercice biennal en cours (2018-2019), d'où des ajustements biennaux, qui constituent une partie des augmentations de coûts estimatives pour 2020-2021. Les trois autres domaines sont ajustés de l'inflation.

Tableau 1: Vue d'ensemble de l'évolution de certaines dépenses de personnel, et incidence sur les augmentations de coûts prévues pour 2020-2021 (en millions d'USD)

Éléments relevant des dépenses de personnel		Incidences		
		Biennalisation	Inflation	Total
1.	Prestations dues au personnel après la cessation de service	(6,7)		(6,7)
2.	Rémunération nette du personnel du cadre organique en poste à Rome (CFPI)	(2,1)		(2,1)
3.	Rémunération soumise à retenue pour pension – Fonctionnaires du cadre organique et de rang supérieur (CFPI)	1,8		1,8
4.	Plan général d'assurance médicale (BMIP) (FAO)		3,0	3,0
5.	Nouvelle méthode de calcul du montant forfaitaire pour les voyages autorisés (FAO)		(0,7)	(0,7)
6.	Nouveau barème de l'indemnité pour frais d'études (CFPI)		0,4	0,4
Total		(7,0)	2,7	(4,3)

5. L'effet conjugué des augmentations et des diminutions de coûts s'est traduit par une réduction de 4,3 millions d'USD, comme suit:

- a) annulation de l'augmentation de 6,7 millions d'USD prévue pour les prestations dues au personnel après la cessation de service, suite à la baisse constatée par l'évaluation actuarielle la plus récente³ et en raison de la nature imprévisible des évaluations qui constitueront la base du calcul des dépenses pour 2020-2021;
- b) annulation de l'augmentation de un pour cent (soit 2,1 millions d'USD), prévue au budget, de la rémunération nette du personnel du cadre organique en poste à Rome pour 2019, suite aux

¹ CL 161/4 paragraphes 21 b) et 22 b)

² C 2019/REP paragraphe 70 d)

³ FC175/4 Rev.1 2018 Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel.

résultats de la révision du classement des lieux d'affectation du groupe I aux fins des ajustements⁴;

- c) augmentation de 1,8 million d'USD qui découle de l'augmentation de 2,2 pour cent, non prévue au budget, du barème de la rémunération soumise à retenue pour pension du personnel du cadre organique (au 1^{er} février 2019), et qui reflète les résultats de la révision susmentionnée du classement pour New York;
- d) augmentation estimative de 3 millions d'USD au titre du plan général d'assurance maladie (BMIP) pour le nouveau contrat d'assurance médicale qui prendra effet le 1^{er} janvier 2020;
- e) économies estimatives marginales pour 2020-2021, associées à la mise en œuvre de la nouvelle méthode de calcul du montant forfaitaire pour les voyages autorisés qui remplace les tarifs de référence de l'IATA⁵ (0,7 million d'USD);
- f) augmentation de 0,4 million d'USD au titre du barème révisé que la CFPI a décidé de recommander à l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'indemnité pour frais d'études, au 1^{er} janvier 2020⁶.

6. Les estimations relatives à l'ensemble des augmentations des dépenses de personnel prévues pour l'exercice biennal 2020-2021 sont révisées à la baisse et ramenées de 14,1 millions d'USD à 9,8 millions d'USD, soit une réduction de 4,3 millions d'USD. Toute variation qui se produirait pendant le cycle de mise en œuvre sera gérée dans les limites des crédits budgétaires et les ajustements seront communiqués dans les rapports sur l'exécution du programme.

Variations de coûts: biens et services

7. Le total des *biens et services* comprend les autres ressources humaines hors personnel (notamment les consultants), les voyages, les frais généraux de fonctionnement, les contrats et autres dépenses (mobilier et matériel, par exemple). Les effets de l'inflation dans cette catégorie, qui étaient estimés à 5,7 millions d'USD dans le PTB 2020-2021, sont à présent estimés à 4,6 millions d'USD, soit une augmentation de 1,1 pour cent sur l'exercice. Les prévisions de l'EIU pour l'indice des prix à la consommation ont également été revues à la baisse au cours des mois qui ont suivi la publication du PTB, mais on s'en est tenu à une estimation moindre par rapport aux prévisions de l'EIU pour l'ensemble du monde (3,4 pour cent pour 2020 et 3,2 pour cent pour 2021) et pour l'Italie (1,1 pour cent pour 2020 et 1,3 pour cent pour 2021).

Résumé

8. Compte tenu des éléments ci-dessus, les estimations relatives à l'ensemble des augmentations de coûts sont révisées à la baisse et ramenées de 19,8 millions d'USD à 14,4 millions d'USD, soit une diminution de 5,4 millions d'USD. Le *Tableau 2* présente une récapitulation des estimations révisées des augmentations de coûts pour 2020-2021.

⁴ ICSC/CIRC/GEN/02/2019 ICSC 60-2.

⁵ Association du transport aérien international.

⁶ FC 178/7, paragraphe 8, Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale (y compris modifications du barème des traitements et indemnités).

Tableau 2: Récapitulation des augmentations de coûts au titre du montant net des crédits ouverts pour 2020-2021 (en millions d'USD)

	PTB 2020-2021 ajusté Ouverture de crédits nette aux coûts de 2018-2019	Biennalisation	Inflation	Total des augmentations de coûts	PTB 2020-2021 ajusté Ouverture de crédits nette aux coûts de 2020-2021	Augmentation (biennale) des coûts en %
	a	b	c	d = b+c	e = a + d	f = d ÷ a
1. Dépenses de personnel						
2. Traitements, cotisations à la Caisse des pensions, indemnités	675,1	(10,6)	20,4	9,8	684,8	1,5 %
3. Prestations après cessation de service	66,8	0,0	0,0	0,0	66,8	0,0%
4. Total, Personnel	741,9	(10,6)	20,4	9,8	751,6	1,3%
5. Total, Biens et services	414,9	0,0	4,6	4,6	419,5	1,1%
6. Réaffectations de crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	5,4	-
7. Recettes de l'Organisation et autres recettes	(170,9)	0,0	0,0	0,0	(170,9)	0,0%
8. Montant net des crédits ouverts	985,8	(10,6)	25,0	14,4	1 005,6	1,5%